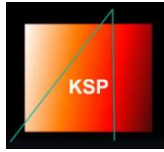


Kunststichting Perspektief vzw
Mercatorlaan 25
B – 3150 Haacht
Gsm 0032495402013



"ART ON PAPER "
24 février > 4 mars 2018
(en combinaison avec la Biennale Internationale du Papier 2018)
CONDITIONS GENERALES
Dossiers : 1 décembre 2017

Organisateur : Kunststichting Perspektief vzw/asbl Mercatorlaan 25 - B - 3150 Haacht.

Lieu : Centre Culturel Communal Den Breughel, Wespelaarsesteenweg 85, (B) 3150 Haacht

Les artistes belges ainsi que les artistes étrangers inscrits à un institut Belge d'art dans le domaine de la Graphique, Dessin et Photographie (imprimé sur papier), sont invités à soumettre leur candidature pour cet événement.

1. Participation

Il n'y a pas de frais de participation.

Participation finale est soumise à une acceptation par la Fondation. Tous les candidats doivent avoir atteint l'âge de 18.

Important : Seulement des dossiers remis par des artistes individuellement sont acceptés, groupes d'artistes, agents de vente ou galeries sont exclus.

Nombre d'œuvres à présenter par artiste sera décidé après évaluation du dossier.

Ces œuvres devront être disponibles pour toute la période de l'exposition et ne peuvent être enlevées avant fermeture de l'exposition.

Travaux doivent être de date récente, max. 2 ans et vendable.

Enregistrement : [Art On Paper](#)

2. Candidatures

Inscription online ou mail.

Transmission de photos par courrier ou par le biais de services tels que / dropbox.. wetransfer.

Il est souhaitable que le website des candidats soit mis à jour.

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat.

3. Sélection

Le résultat de la sélection sera communiqué aux artistes par @-mail .

Une liste de réserve sera également établie. Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des changements dans le statut de l'exposition afin de garantir le niveau ou de refuser des œuvres non conformes à la décision de la commission. Toutes ces modifications doivent être communiquées aux artistes sélectionnés.

En cas de vente d'œuvre l'organisateur a droit à une commission de 20 % sur le prix de vente.

4. Participants

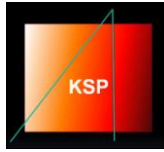
www.artksp.be

artksp@gmail.com

Btw BE 0442.226.859

BNP Parisbas Fortis IBAN BE 66 0011 9962 2743 BIC GEBABEBB

Kunststichting Perspektief vzw
Mercatorlaan 25
B – 3150 Haacht
Gsm 0032495402013



Les candidats sont tenus de fournir des informations correctes selon les dispositions du statut de l'exposition. L'organisateur se réserve le droit de refuser des œuvres non conformes.

5. Allocation/installation

Allocation/installation est la responsabilité de l'organisateur.

Il est interdit au participant d'exposer ou de mettre en vente des œuvres en dehors l'emplacement accordé ou de souslouer son l'emplacement..

6. Installation

Dépôt des œuvres sur le lieu de l'exposition (Centre Culturel Communal/Gemeenschapscentrum "Den Breughel) ainsi que l'enlèvement : à communiquer plus tard

7. Assurance

Une assurance sera souscrite par l'organisateur pour la durée de l'exposition.

8. Sécurité

Les salles d'exposition (en dehors des heures d'ouverture de l'exposition) sont sécurisés par des caméras ou système d'alarme électronique.

9. Catalogue

L'organisation éditera un catalogue (format A5 avec une photo d'une œuvre exposée ainsi qu'une description et coordonnées de l'artiste). Pour l'admission au catalogue, une intervention de 30 € sera demandée à l'artiste sélectionné

10. Publicité

Les participants seront invités à l'ouverture et à promouvoir l'événement (site, facebook, twitter, mail, etc...)

Les exposants sélectionnés sont censés de promouvoir l'exposition

11. Copyright dépôt des œuvres

En vu de promouvoir les œuvres les artistes remettent le droit d'auteur non exclusive à des fins promotionnelles à l'asbl Fondation Perspective tant nationale qu'internationale.

En accordant cette autorisation, les exposants acceptent l'usage promotionnel de ce matériel et diffusion par l'intermédiaire de l'internet (Facebook, sites, etc.).

Le droit d'auteur est personnelle et exclusive et demeure la propriété de l'exposant

12. Droit général et conditions (vente) s'appliquent en vertu du droit belge.

13. En présentant un dossier l'artiste accepte les dispositions antérieures.

www.artksp.be

artksp@gmail.com

Btw BE 0442.226.859

BNP Parisbas Fortis IBAN BE 66 0011 9962 2743 BIC GEBABEBB